



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Objet : 55 cendriers collectifs implantés à Cahors

La Ville de Cahors a déployé, ces dernières semaines, 55 nouveaux cendriers sur son territoire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'éco-organisme ALCOME, visant à améliorer la propreté des espaces publics et à limiter la pollution de l'eau.

Un enjeu environnemental majeur

Chaque année, en France, plus de 30 milliards de mégots sont jetés par terre. En plus de salir les espaces publics (rues, places, jardins, promenades...), ces mégots polluent les eaux pluviales et peuvent se retrouver dans les rivières et les océans. Les nouveaux cendriers installés à Cahors sont facilement accessibles et incitent les fumeurs à adopter un comportement responsable. Ils sont collectés séparément des autres déchets pour être recyclés puis transformés en cendriers de poche par une société spécialisée.

Un partenariat exemplaire

La Ville de Cahors est fière de s'associer à ALCOME pour lutter contre la pollution des mégots. Ce partenariat est un exemple concret de l'engagement de la Ville en faveur d'un environnement plus propre et plus durable. Les 55 cendriers ont été implantés à proximité des lieux de passage importants et près des arrêts de bus.

En plus de l'installation de ces 55 cendriers, la Ville de Cahors mène des actions de sensibilisation auprès des fumeurs. Des cendriers de poche sont distribués lors d'événements festifs comme le Lot en meule bleue ou lors de la Saint-Vincent. Cahors appelle tous les fumeurs à utiliser les cendriers mis à leur disposition et à adopter un comportement responsable pour préserver la propreté de la ville et de l'environnement.

Photo : ©photothèque Ville de Cahors – Grand Cahors, R. Alguacil

Contact presse : Direction de la communication Ville de Cahors / Grand Cahors — 05 65 20 87 91

